

## LE TRIBUNAL DE LA HONTE!

Le 23 Septembre 2024

Ce jour, le lundi 23 septembre 2024 en fin d'après-midi, le tribunal de Bourges décide d'affecter un détenu au "Bordiot", avec une histoire bien particulière.

En 2021, quatre de nos collègues furent placés en garde à vue à la suite d'écoutes téléphoniques de ce même détenu.

En décembre 2023, nos collègues soi-disant "corrompus" ont finalement été blanchis. Les déclarations du détenu se sont avérées être de **vulgaires mensonges!** 

L'UFAP UNSa justice <u>remercie le tribunal de Bourges pour la considération apportée aux</u> personnels de la MA Bourges !!! Il s'agit surement de la même considération que lorsqu'un membre du tribunal avait déclaré : "les surveillants du Bordiot sont tous des corrompus" !!

L'UFAP UNSa justice <u>était également présente lorsque cette même personne a essayé de</u> mettre la pression aux agents pour lever le blocage de l'établissement en mai dernier !! Sans se soucier des agents assassinés dans nos rangs !!!

**L'UFAP UNSa justice** remercie la direction de l'établissement et la direction interrégionale de Dijon, qui ont fait le nécessaire afin de transférer immédiatement ce détenu.

**L'UFAP UNSa justice** apporte tout son soutien à l'agent présent ce jour et en garde à vue il y a trois ans. Lui et sa famille garderont à vie des traces de cet épisode...

Le secrétaire local

LEGER Alexandre